La Chaux-de-Fonds, Mercredi 6 Septembre 1933. Bureaux : Rue de la Serre, 58. Quarante-huitième Année. — N° 36.

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE
· SUISSE ·

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTROLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS:	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale	» 26.—	» 13.—

Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi à La Chaux-de-Fonds
LES CONSULATS SUISSES A L'ETRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL
Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 21, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.— Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

ANNONCES:
suisses 15 centimes, offres et demandes de places 10 centimes le millimètre.
étrangères 20 centimes le millimètre.
Les annonces se paient d'avance.

Premier Salon suisse de l'Horlogerie
La Chaux-de-Fonds
26 Août — 18 Septembre 1933

L'industrie horlogère jouit dans le monde civilisé d'un renom mérité. Qu'il s'agisse de la montre de luxe en métal précieux, objet d'art autant que merveille mécanique, ou de la montre de haute précision, instrument raffiné de la mesure du temps, ou de la simple montre courante, objet indispensable à tout le monde, la montre suisse est la plus répandue, la plus appréciée..... la plus jalousée et la plus imitée aussi. Et s'il y a crise dans l'industrie horlogère, ce n'est pas que nos montres aient perdu leurs qualités ou leur renom, quand bien même certains industriels ont cru devoir sacrifier la qualité au bon marché avant tout. Si la montre bazar, montre camelote, capable de marquer à peu près l'heure le jour où on l'achète, a trouvé des clients au détriment de la vraie montre, c'est à cause de la crise générale, entraînant la diminution des ressources de la clientèle, et de cet état d'esprit qui pousse un certain public à préférer l'apparence à la réalité.

La montre camelote du reste, n'est pas une montre suisse. On la peut fabriquer n'importe où, pourvu qu'on ait des machines et des ouvriers assez mal payés. La vraie montre suisse existe toujours et sans les barrières douanières, les restrictions et les prohibitions, elle serait imbattable sur tous les marchés du monde en qualité et en prix. S'il est une industrie qui ne s'est pas endormie sur les lauriers de jadis, c'est bien l'horlogerie suisse, et ceux qui en douteraient n'ont qu'à faire une visite au Salon Suisse de l'Horlogerie qui est ouvert actuellement à la Chaux-de-Fonds.

L'an dernier déjà une exposition d'horlogerie ancienne et moderne avait eu lieu à la Chaux-de-Fonds également et des miliers de visiteurs avaient pu mesurer le chemin parcouru depuis les montres de Daniel JeanRichard au 18me siècle jusqu'aux merveilles de mécanique du temps présent. Cette année l'exposition de l'horlogerie suisse s'est renouvelée et développée. Sous le nom de „Premier Salon Suisse de l'Horlogerie", elle offre le spectacle attrayant et instructif de ce qui se fait de mieux en horlogerie, dans tous les genres. Et à côté des montres elles-mêmes, provenant de toute la région horlogère, on y trouve ce qu'on appelle les branches annexes, c'est-à-dire tout ce qui de près ou de loin se rattache à la fabrication, à la présentation, à la vente de la montre.

Au surplus, l'horlogerie ancienne figure à nouveau à l'exposition de 1933, avec une merveilleuse collection particulière, la collection Loup, de Genève, qui comprend quelque 150 pièces uniques, de la période de 1780 à 1820, montres de grand luxe, enrichies de perles et pierreries, d'émaux colorés, ce qui se fit de mieux à l'époque où le plus beau cadeau qu'on pût faire aux princesses, aux reines, aux impératrices, c'était une montre. Il y a dans cette collection des pièces de toute beauté, et d'une richesse digne des contes de fées où les perles et les rubis, l'or et les diamants ne coûtent rien. (Voir article spécial consacré à cette exposition dans le supplément de ce jour).

Pourtant, à côté de ces splendeurs d'autrefois, la montre moderne de luxe fait quand même bonne figure, comme une automobile de luxe à côté des carosses dorés des reines de Cendrillon. Pour peu que la clientèle en retrouve les moyens, elle trouvera dans les montres modernes de nouvelles merveilles d'art et de richesse.

Mais nous sommes à une époque démocratique. Il n'y a pas de montres que pour les privilégiés de la fortune, et c'est tout le monde qui peut, selon ses ressources, s'offrir une montre de bon goût et de facture honnête. Le Salon révèle l'infinie variété dans tous les genres de montres offertes à la clientèle et sur ce terrain, variété et choix, l'industrie suisse est certainement insurpassée et insurpassable.

* * *

Mentionnons en outre comme attrait nouveau du Salon que depuis lundi figure dans les salles du haut le célèbre automate

Photo Aubert.

Une vue latérale des vitrines dans la salle principale.

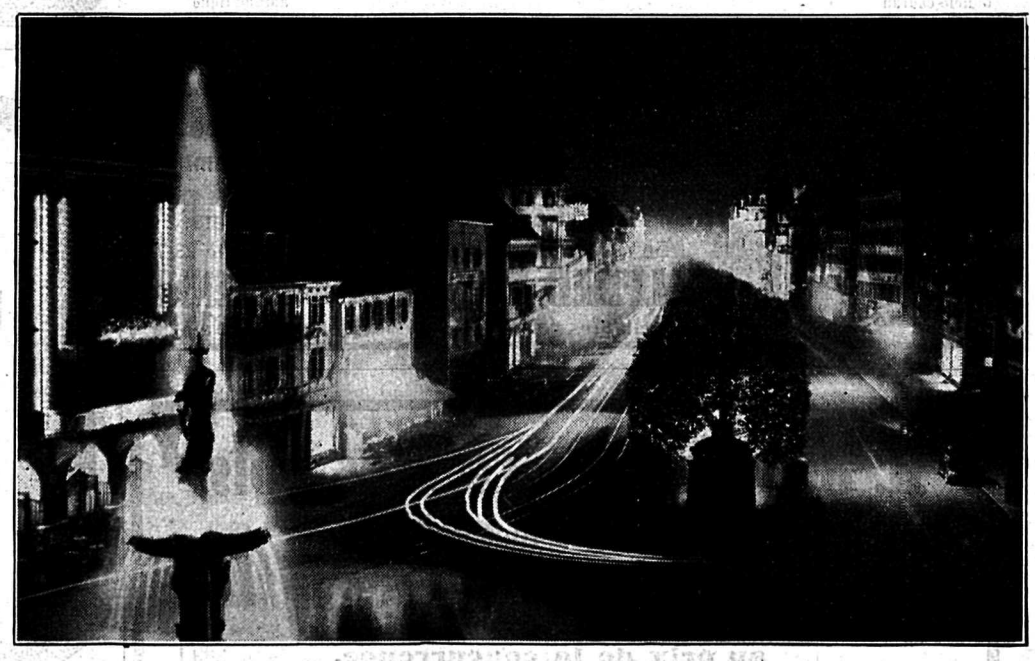
Photo Aubert.

Aspect pittoresque de la rue Léopold Robert illuminée.

GROSSISTES!

Cherchez-vous des

Montres de poche, système Roskopf
Véritable „Louis Roskopf S. A."
„Petit Fils Roskopf" et „Roskopf Enkel"
Roskopf mixtes, échappement ancre

Montres de poche, ancre réelle, de 16 à 19‴, lépine et savonnette haut. 22 et 26 douzièmes.
Idem en 16 size, mises à l'heure négative et tirette

Calottes bracelets 8¾ et 10½‴, ancre, 7, 10 et 15 pierres, nickel, chromé, plaqué, argent, en toutes formes de boîtes.

Mouvements seuls, remontés prêts à mettre en boîtes: 8¾ et 10½‴ ancre — 16 à 19‴ ancre, 22/12 et 26/12 — 16 size négatifs, ancre — 16 size négatifs, mixtes, 19‴/AR.

Spécialités de montres pour automobiles, motocyclettes et bicyclettes Chevalets, pendulettes, portefeuilles, montres d'aveugles, seconde au centre, avec et sans stop

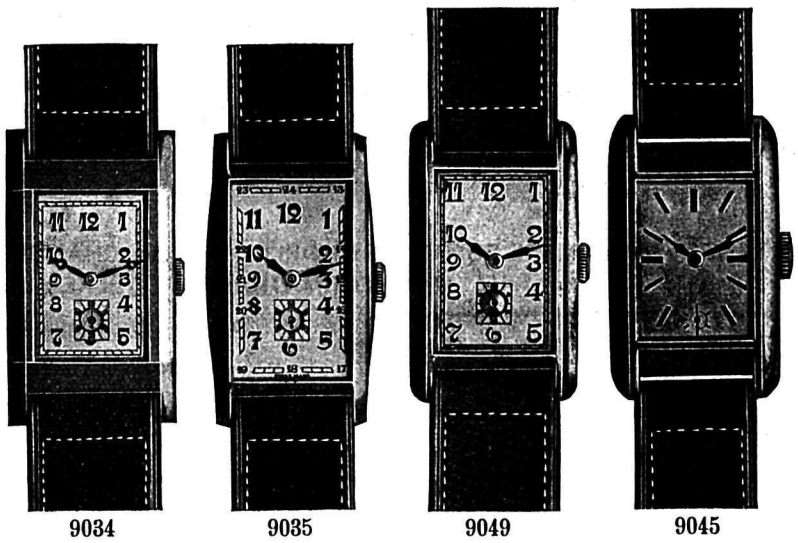

9034 9035 9049 9045

Toutes les formes les plus modernes en calottes 8¾ et 10½‴

Louis ROSKOPF S.A.
La montre de qualité

Heures sautantes; automates; façon 8 jours
Colosses 24, 30, 36 et 42 lignes
Montres à clefs, à vis, chemin de fer
Montres maçonniques, pare-chocs, boules

Mouvements 8 jours pour compteurs
Porte-Echappements Roskopf et ancre
Etude et entreprise de calibres réservés
etc., etc.

(Ne vend qu'aux grossistes.)

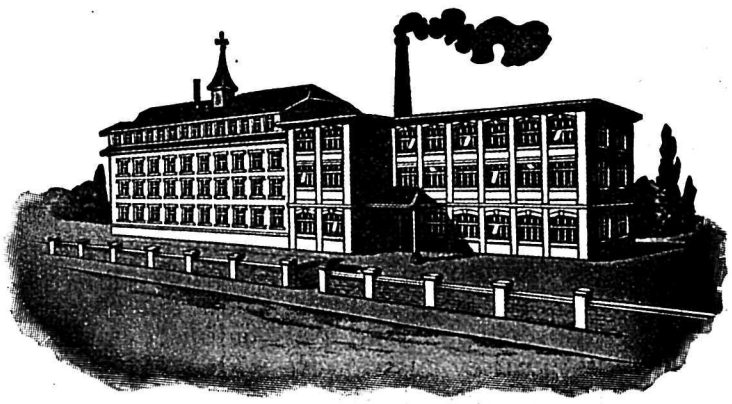

Etablissement fondé en 1902

Adressez-vous à la

SOCIÉTÉ HORLOGERE RECONVILIER (RECONVILIER WATCH C° S. A.)

à RECONVILIER (Suisse)

FABRIQUE DE BOITES

A. MAEDER-LESCHOT S. A.

BIENNE

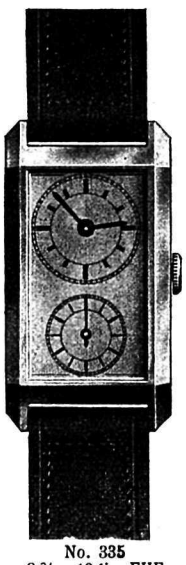

No. 335
8¾ - 12 lig. FHF
double cadran

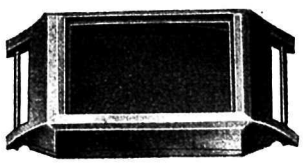

No. 640
8¾ lig. rond et 8¾ - 12 lig.

QUELQUES NOUVEAUTÉS !

Lapidage glace et bon courant

Boîtes argent, nickel chromé et plaqué or

Acier inoxydable

No. 866
8¾ lignes A. S.
automatique

LA FABRIQUE DE CADRANS

PROGRESSIA S. A., à Nidau-Bienne

livre avantageusement et rapidement:
tous les genres de cadrans métal,
pour tous les pays,
ses spécialités:
cadrans nacre, centre nacre, zone nacre,
cadrans heures relief sur fond nacre (breveté).

Grand choix d'heures relief.
Spécialités de grandes séries. Tél. 26.05

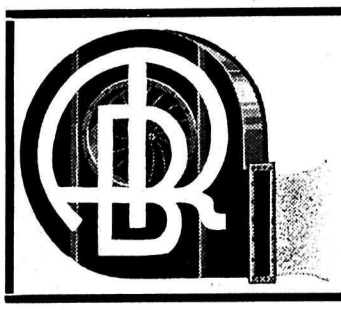

Installations de dépoussièrage
pour **tours à polir, lapidaires.**
Aspiration des vapeurs de bains de chromage, de dorage et autres.
Aspiration de fumées, d'exhalaisons.
Se recommande, Téléphone 23.74
ALFRED RUEFLI, Ventilations, **BIENNE**
Excellentes références. Route de Boujean 52 a.

La Maison

H. Beaumann & Co., Les Bois

livre dans les plus brefs délais tous les genres
d'Assortiment à cylindre de 3¾ à 12½ lig.
en qualité irréprochable et au prix de la concurrence. 289 J

UNION DE BANQUES SUISSES

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital et Réserves: Frs. 132.000.000 468

Obligations de Caisse
de 3 à 5 ans au taux de
4 o/o
Carnet de dépôt nominatif ou au porteur

des Jaquet-Droz, dénommé l'« Ecrivain ». L'an dernier La Chaux-de-Fonds avait eu le « Dessinateur », qui fit courir les foules. Cette année, le Musée de Neuchâtel a bien voulu autoriser le transport du second « enfant » des géniaux constructeurs et artistes montagnards, qui sera naturellement accompagné de son guide et mentor habituel.

* * *

Il vaut la peine d'insister sur le fait que l'exposition actuelle est toute différente de celle de l'an dernier. La richesse de l'horlogerie ancienne est particulièrement notoire. Ce serait une erreur de croire qu'on y voit « les mêmes choses » qu'en 1932. Tout est nouveau et tout séduit.

Une foule de visiteurs de toutes les parties de la Suisse et des pays environnants canalise chaque jour ses flots dans le Palais de l'Exposition ou ses pavillons annexes.

La présence de plusieurs acheteurs étrangers a été signalée à la Direction du Salon.

La semaine passée, les délégués des sections de l'Automobile Club de Suisse sont venus en notre ville pour fêter le 25e anniversaire de la Section des Montagnes neuchâteloises et ont visité le Salon. Dimanche, c'était le tour de la section vaudoise du T. C. S. d'être des nôtres; lundi, le Salon eut l'honneur de recevoir M. Frédéric Barbey, ministre de Suisse en Belgique, ainsi que M. Wagnières, ministre de Suisse à Rome, M. le Conseiller fédéral Minger, et de nombreux officiers supérieurs; hier mardi, c'était une grande journée rotarienne et, aujourd'hui, le Conseil d'administration de la Société générale de l'horlogerie suisse s'est réuni en notre ville en séance administrative le matin et visite le Salon cet après-midi. D'autre part, plusieurs écoles de la Suisse allemande ont déjà annoncé leur venue. Pour dimanche prochain, 10 septembre, on annonce une journée franco-suisse, avec la présence de M. l'Ambassadeur de France.

Nous ne pouvons donc qu'engager nos lecteurs à ne pas manquer une occasion si belle de contempler d'admirables trésors d'art horloger. En quelques heures, ils seront initiés à l'histoire de notre pays horloger qui est grand par son labeur, sa science et le sens du beau des hommes qui ont fait son renom.

La Chaux-de-Fonds, pour la circonstance, s'est mise en tenue de fête pour faire valoir l'œuvre dont elle est fière; les principaux édifices publics, ainsi que la rue Léopold Robert sont magnifiquement éclairés, ce qui donne à la ville un cachet fort artistique et inacoutumé.

Nos relations avec l'Allemagne

On mande de Berne au « Journal de Genève »:

Les consultations au Palais fédéral se suivent et ne se ressemblent pas. Celle de mercredi matin était consacrée à la politique commerciale du Conseil fédéral, tout particulièrement en ce qui concerne les relations avec l'Allemagne. Il est évident qu'après l'échec de la conférence de Londres, d'une part, et l'insuccès de l'arrangement conclu en marge de cette conférence entre la Reichsbank et les banques suisses sur les paiements allemands, d'autre part, insuccès aggravé encore par les mesures que prend l'Allemagne pour forcer ses importations, on attend du Conseil fédéral qu'il adapte sa politique à cette situation. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour réclamer l'application du clearing forcé, tel qu'il est pratiqué vis à vis de l'Allemagne par un certain nombre d'autres pays. Rappelons que le Conseil fédéral peut recourir à ce moyen, les Chambres lui ayant accordé des pleins pouvoirs dans ce domaine à la fin de la session de juin, au lendemain de la proclamation du moratoire des transferts par le Reich.

C'est pour discuter de cette question que la conférence de mercredi a réuni autour du tapis vert, quatre conseillers fédéraux, M. Schulthess, Motta, Musy, Haeberlin, avec M. Stucki, ministre et chef de la division fédérale du commerce, de M. Stoutz, chef de la division des affaires étrangères, Bachmann, président de la banque nationale, Laur, secrétaire de l'Union Suisse des Paysans, Wetter, conseiller national, du vorort de l'Union Suisse du commerce et de l'industrie, etc.

Aucune communication n'a été faite au sujet de cet échange de vues, qui avait un caractère confidentiel et d'ailleurs purement consultatif; il sera sans doute suivi d'autres réunions où les représentants des grandes organisations économiques du pays auront l'occasion de présenter leurs vœux en prévision des discussions qui vont suivre.

Prescriptions étrangères en matière de devises

(Des *Informations Economiques*, OSEC, Lausanne)

Avis important.

Les acheteurs de produits suisses se trouvant dans un des pays avec lesquels la Suisse a conclu un accord de clearing (Hongrie, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie et Grèce), ne peuvent, dans la règle, payer leurs marchandises à leur banque d'émission qu'en prouvant, au moyen de la quittance des droits d'entrée et de la lettre de voiture, que l'importation a effectivement eu lieu. Un exportateur suisse en relations avec une maison ne semblant pas avoir une surface suffisante n'aurait donc pas la possibilité, avant l'expédition des marchandises, de s'assurer auprès de la banque d'émission que sa facture sera payée. La Banque Nationale Suisse a déjà déclaré qu'elle serait prête à prendre contact avec les banques d'émission étrangères pour rendre possible un paiement d'avance dans les cas où les industriels suisses estimeraient cette mesure indispensable pour la conclusion d'un marché. Nous recommandons aux maisons qui se trouvent dans un cas semblable de se mettre en relations directes avec la Banque Nationale Suisse.

Lettonie.

Le Gouvernement a confirmé une ordonnance du ministère des finances selon laquelle la commission pour le règlement des importations sera dorénavant seule compétente pour les autorisations de compensations. La commission des devises et la Banque de Lettonie ne pourront plus s'opposer à ce genre d'affaires.

Perse.

Les importations en Perse ne sont plus liées actuellement qu'à la condition du permis d'importation, établi sur la base d'un certificat d'exportation d'une valeur correspondante. Par contre, le commerçant persan peut maintenant disposer librement des devises qu'il obtient par ses exportations. La déduction de 5 % imposée par l'Office des devises a été supprimée, ainsi que la fixation officielle du cours des devises pour les exportations et les importations. En corrélation avec ces arrangements, le cours du rial s'est élevé de 20 % environ et se maintient approximativement à ce niveau.

A propos du programme financier suisse

Le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie publie le manifeste ci-dessous concernant le programme financier du Conseil fédéral qui vient d'entrer dans une phase décisive.

Le Vorort exprime sa satisfaction de ce que le Conseil fédéral, eu égard à la situation extraordinairement sérieuse des finances fédérales, intervienne avec toute son autorité, en faveur d'un programme financier qui permettra d'équilibrer le budget. A défaut, la politique suivie par la Suisse en matière monétaire ne pourrait pas être maintenue à la longue.

Mais ce programme lui-même a suscité au sein du Vorort de sérieuses inquiétudes et celui-ci se voit engagé, pour cette raison, à recommander au Conseil fédéral et aux Chambres fédérales l'observation des principes suivant:

1. L'exécution du programme financier tombe dans une période où la crise est la plus aiguë, sa fin ne pouvant être aperçue aujourd'hui moins que jamais, et le prélèvement des nouveaux impôts prévus atteindrait extrêmement lourdement l'économie. Si l'on ne veut pas aggraver la situation en créant de nouvelles charges et retarder l'assainissement de l'économie, ce n'est qu'en cas d'absolue nécessité qu'il faut en arriver à prélever de nouveaux impôts. C'est pourquoi le Vorort se voit obligé de demander qu'en première ligne toutes les *possibilités d'économie* soient épuisées, sans exception aucune, et que l'on ne s'arrête ni devant les subventions, ni devant les dépenses pour le personnel et pour les actions de crise de soutien — y compris les indemnités de chômage, — sans égard au fait qu'il s'agit ou non de dépenses prévues par les lois.

2. Pour autant qu'un assainissement au moyen d'économies ne soit pas possible et si malgré les sérieuses objections qu'il y a à faire relativement à l'introduction d'autres impôts, de nouvelles charges doivent être imposées, il est indispensable qu'une répartition équitable soit réalisée entre les taxes indirectes de consommation (sur l'alcool, le tabac et les boissons) et les impôts directs. En fixant le taux de ceux-ci, il y a lieu de tenir compte, d'une part, de la charge fiscale déjà très lourde dans certains cantons et, d'autre part, des besoins financiers, qui ont également augmenté, des cantons et des communes. Il va sans dire que pour ceux-ci également les directives indiquées sont valables.

3. Dans l'éventualité où un impôt de crise serait établi, le Vorort estime qu'il faut éviter, dans tous les cas, d'imposer une charge fiscale à la fortune sans revenu; en effet, une semblable charge équivaudrait à une taxe sur la fortune et elle aurait pour conséquence une consommation de la substance économique et conduirait infailliblement à un nouvel affaiblissement de l'économie.

Le Vorort se voit obligé de mettre en garde que des mesures ne soient prises, dans la période difficile actuelle, qui non seulement s'opposeraient au rétablissement de l'économie, mais aggraveraient encore la situation. Aussi longtemps que le budget n'est pas équilibré et que les économies, d'une part, et le produit des nouvelles taxes de consommation et des impôts directs, d'autre part, ne présentent pas un excédent, de nouvelles dépenses ne doivent pas être décidées. Au cas contraire, l'équilibre financier, rétabli péniblement grâce à un effort extrême de toutes les forces, serait de nouveau menacé et il en résulterait pour la Suisse une situation d'une gravité telle que ses conséquences ne peuvent pas être prévues aujourd'hui.

Restriction et économie doivent être pour la Confédération également les directives lui servant de norme dans une époque de grandes difficultés économiques.

Chronique financière et fiscale

Service de compensations.

Situation au 31 août 1933

Bulgarie.

Avoir suisse à la Banque Nationale de Bulgarie	fr. 8,084,288.63
Paiements aux exportateurs suisses	» 6,816,955.02
Solde Avoir Suisse	fr. 1,267,323.61
A ajouter:	
Créances suisses non échues en Bulgarie	» 8,359,669.18
Total à compenser	fr. 9,627,002.79

Dernier Bordereau payé No. 3990/2176.

Grèce.

Avoir suisse à la Banque Nationale de Grèce	fr. 754,067.05
Paiements aux exportateurs suisses	» 680,596.01
Solde Avoir Suisse	fr. 73,471.04
A ajouter:	
Créances suisses non échues en Grèce	fr. 2,492,699.36
Total à compenser	fr. 2,566,170.40

Derniers Bordereaux payés Nos. 1396/1247/1426.

Hongrie.

Avoir Suisse à la Banque Nationale de Hongrie	fr. 4,976,610.67
Paiements aux exportateurs suisses	fr. 291,558.27
Solde Avoir Suisse, à compenser	fr. 4,685,052.40

Dernier Bordereau payé No. 2266.

Yougoslavie.

Avoir Suisse à la Banque Nationale de Yougoslavie	fr. 10,269,355.07
Paiements aux exportateurs suisses	» 9,198,120.15
Solde Avoir Suisse	fr. 729,916.66
Créances suisses non échues en Yougoslavie	» 2,888,948.22
Total à compenser	fr. 3,960,183.14

Dernier Bordereau payé No. 7483.

MONTRES INCASSABLES

Pas un caprice de mode créant des stocks rapidement démodés, mais un progrès définitif

Les montres de précision conservent leur précision et acquièrent 3 qualités nouvelles:

1. Les pivots les plus fins et pierres de balancier ne peuvent casser, être pliés ou blessés en cas de chutes ou de chocs.
2. Prolongation du temps de conservation de l'huile.
3. Possibilité de nettoyage des pierres de balancier sans toucher le spiral.

Par le palier élastique „INCABLOC", seule solution du problème de la fragilité de la bonne montre, suffisamment **simple et conforme aux conditions de précision** pour avoir l'approbation unanime des horlogers.

Protégé par les Brevets Marti suivants :

Allemand (accordé)	M	118727	IX/83 a, 10/1/33	**Français**	750497	29/5.33
Allemand (accordé)	M	121462	I/46 e, 21/10/32	**Suisse**	157933	23/10/31
Américain (demandé)		656579	13/2/33		97521	9/2/33
					98003	2/3/33

Seul Fabricant: LE PORTE-ECHAPPEMENT UNIVERSEL S. A.
Rue du Parc, 137, **La Chaux-de-Fonds**

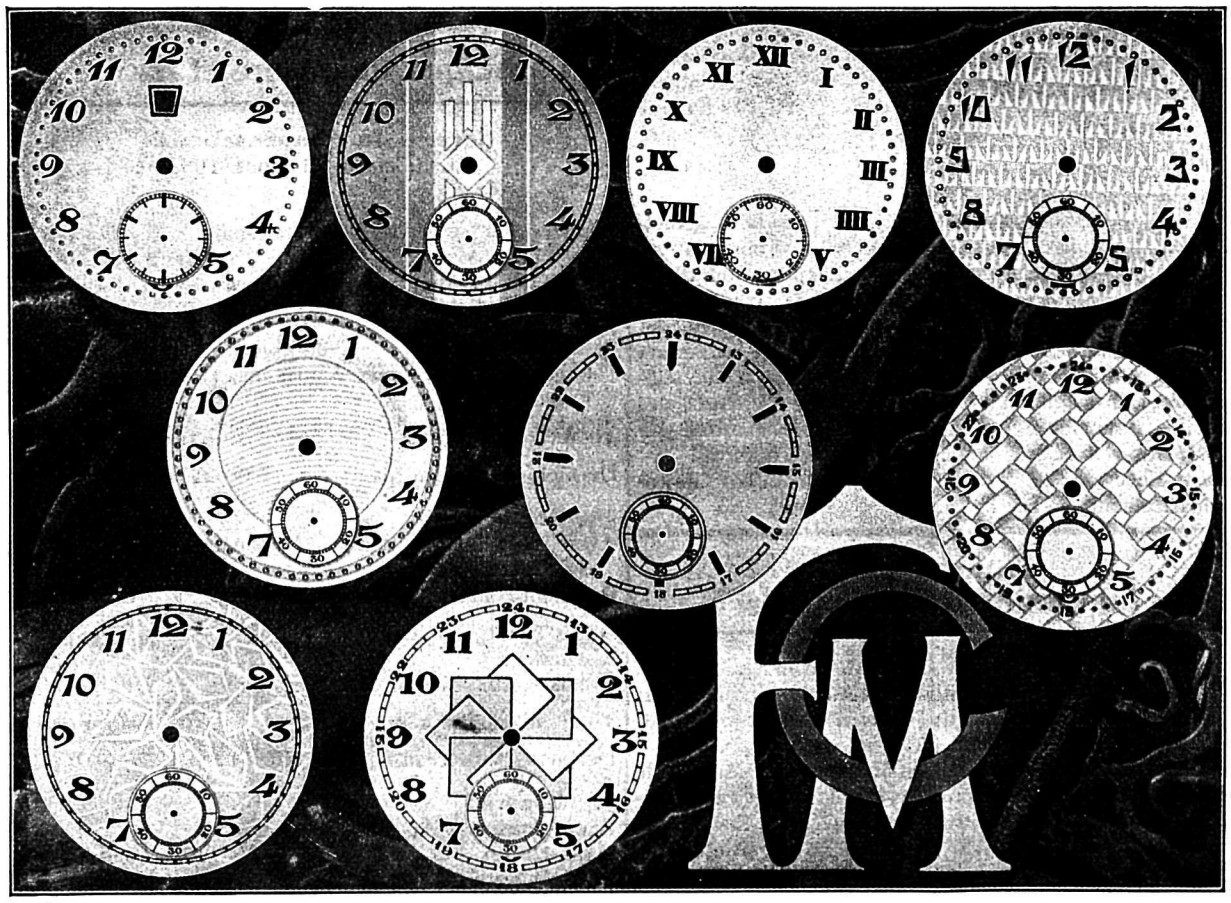

1er Salon suisse de l'Horlogerie

La Chaux-de-Fonds
25 Août - 18 Septembre

Au Palais Invar et ses pavillons:

Grandiose exposition suisse de la montre moderne et de toutes les parties détachées.

Collection superbe de montres émail de l'époque 1780—1820.

Prix d'entrée: Fr. 1.20. Enfants 70 cts.

A visiter également au Musée des Beaux-Arts:

Exposition de peinture du Jura
19 Août - 18 Septembre

40 exposants — 200 tableaux de tous les cantons.

Prix d'entrée: Fr. 1.—

Fabrique de Ressorts de montres

Spécialités 3 ¾ à 13 lig.

Commission Exportation

Hri Fivaz S. A., Bienne 7
Téléphone 37.30 Rue des Pianos 55

Fabricants !
Pour tout ce qui concerne vos
Sertissages, Chatons, Bouchons, Emboutissages
Adressez-vous en toute confiance à
BRUNNER FRÈRES, LE LOCLE
Téléph. 31.257 Sertisseurs Ecreuses 3

Premier Salon Suisse de l'Horlogerie

// La Chaux-de-Fonds, 26 Août / 18 Septembre 1933 //

LA COLLECTION LOUP

Joyau du Premier Salon Suisse de l'Horlogerie.

La collection Loup, qui fait les frais de l'exposition rétrospective du Salon suisse de l'horlogerie, n'a de chinois que le nom. Cet ensemble splendide constitue une leçon de choses unique.

Il comprend des montres non seulement, mais encore des pendules, des automates et des oiseaux chantants, des tabatières et des pièces à musique.

Quelques pièces regardent l'époque Louis XV, tandis que la période Louis XVI et le style Empire constituent le gros de la collection. Trois périodes riches en créations horlogères de luxe, grâce à l'exubérance du génie mécanique allié à la peinture sur émail à son apogée, harmonie de la mécanique et de l'art, qui suscita une floraison de chefs d'œuvre de premier ordre et pour ainsi dire incomparables.

Près de la moitié des pièces portent la marque de la maison Piguet & Meylan, ce qui veut dire qu'elles furent créées à la Vallée de Joux et à Genève. La célèbre maison des Ilbéry de Londres, qui eut avec la Chine des relations authentiques et directes, émerge également. La collection renferme quelques pièces Jaquet-Droz, une pièce Maillardet. Les Montagnes neuchâteloises y ont donc aussi leur part. Il nous faut mentionner aussi une pièce Milleret de Genève et une pièce Rochat de la Vallée de Joux. Les pièces parisiennes sont très peu représentées, les ouvrages d'origine londonienne nombreux.

La presque totalité des pendules de la collection portent la marque d'ateliers londoniens, fameux, il est vrai.

Les Anglais furent les premiers à créer la montre dite chinoise, c'est-à-dire une montre d'un calibre et d'un type spéciaux. Genève, la Vallée de Joux, qui travaillait pour Genève, et les Montagnes neuchâteloises créèrent également de ces pièces. C'est au Val de Travers que revient l'honneur d'avoir fait de ce champ de créations horlogères spéciales une industrie particulière et ample. Mais ce fut au XIXe siècle.

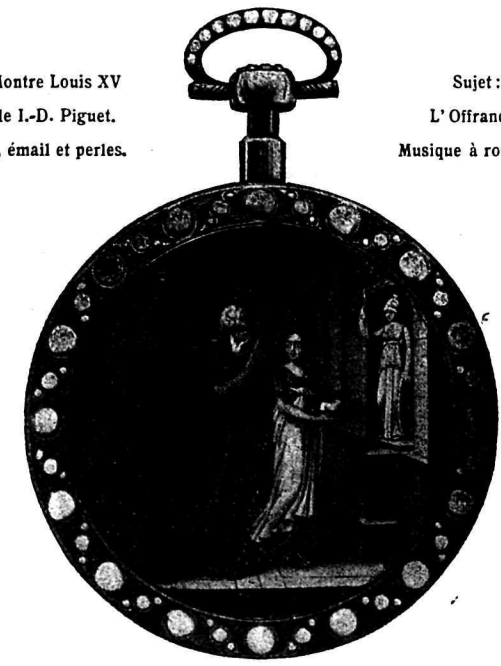

Montre Louis XV de I.-D. Piguet. Or, émail et perles.

Sujet: L'Offrande. Musique à rouleau.

Précédemment, les montres, horloges, pendules et autres pièces mécaniques, importées en Chine, furent de tous genres et de tous styles. Cependant, on créa quantité de pièces de grand luxe dans le goût oriental, c'est-à-dire brillantes et voyantes, à personnages et à musique, avec de l'or, des émaux, des pierreries à profusion, ce qui n'excluait pas la perfection mécanique et artistique.

C'est pour s'insinuer dans les bonnes grâces des empereurs et autres princes, des conseillers de cour, des gouverneurs des provinces, que les Européens apportèrent notamment en Extrême-Orient (Chine, Siam, Japon, etc.), des pièces d'horlogerie, de mécanique et d'horlogerie qui flattèrent et l'orgueil et la vanité d'une multitude d'éminences asiatiques.

Dès le XVIe siècle, des horloges et des montres européennes entrèrent en Chine; aux XVIIe, XVIIIe et jusqu'au début du XIXe siècle, ce fut le tour des pendules, des instruments astronomiques (planétaires, sphères mouvantes) et autres pièces mécaniques, dont l'utilité pratique était moins accusée: androïdes, automates, oiseaux chantants, tabatières, boîtes à musique, etc.

Pareils ouvrages de grand luxe jouèrent à cette époque un rôle de premier ordre dans les relations commerciales entre les Célestes et les Européens. Pour conquérir des débouchés dans l'Empire du Milieu, au Siam, au Japon, en Perse, aux Indes, les gouvernements anglais, français, hollandais, portguais, russe envoyèrent dans ces empires mystérieux des ambassades porteuses de présents qui devaient ouvrir aux Occidentaux les portes de ces marchés alors lointains.

Quelques-unes de ces ambassades, sous Louis XIV, par exemple, demeurèrent fameuses. Elles exercèrent des répercussions profondes sur les mœurs occidentales: la littérature (on sait qu'elles inspirèrent les célèbres Lettres persanes de Montesquieu), les arts plastiques et l'industrie. Ce fut au XVIIIe siècle un véritable engouement pour les choses d'Extrême-Orient, qui ne laissa pas de marquer de son empreinte les industries d'art d'Angleterre, de France, de Hollande, et même d'Allemagne; la faïencerie, par exemple, la porcelaine, les meubles

SOLVIL

PAUL DITISHEIM

LA CHAUX-DE-FONDS

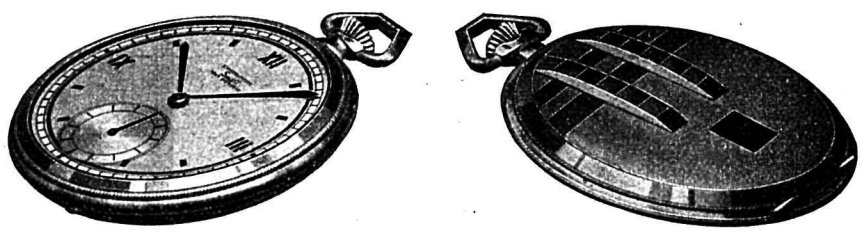

SI LA QUALITÉ VOUS IMPORTE

DITIS

UNE MONTRE ROBUSTE... BON MARCHÉ

VISITEURS...

du 1er Salon Suisse de l'Horlogerie à La Chaux-de-Fonds, ne manquez pas de vous arrêter au stand d'exposition de la

Fabrique PAUL SCHWARZ-ETIENNE & Cie

vous y trouverez la montre de votre choix, d'une exécution irréprochable et à des conditions particulièrement avantageuses.

Ne cherchez pas plus loin ce que nous vous offrons:

La dernière nouveauté en horlogerie aux prix les meilleurs.

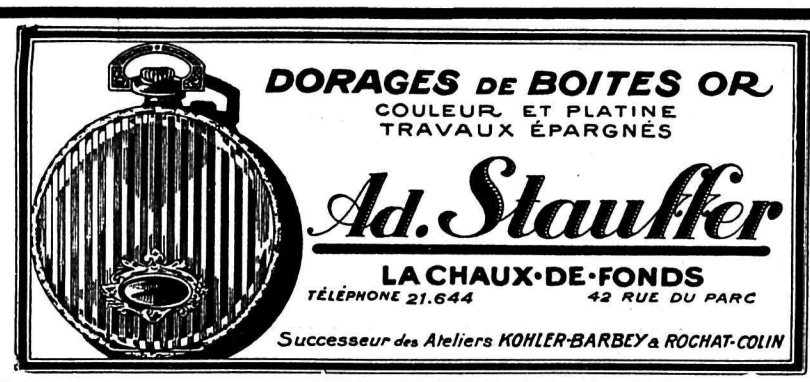

L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

Office fondé en 1913

Renseignements

Contentieux

Bulletin mensuel

Siège social: LA CHAUX-DE-FONDS Léopold Robert 42

Au Premier Salon Suisse de l'Horlogerie

d'art, la verroterie, enfin les créations mécaniques et horlogères.

Tout cela, la merveilleuse collection Loup nous le révèle comme à nouveau.

Parmi l'ensemble de montres, si riche de cette collection, nous mentionnerons ici la montre lyre, la montre ovale, la montre hexagonale et la montre octogonale avec appliques d'agate, la montre forme flacon, les deux belles pièces avec mouvement festonné, qui sont précisément des Ilbéry de Londres. La plupart des pièces sont à répétition et à musique.

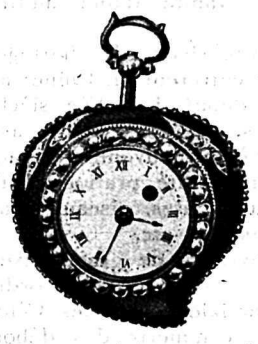

Montre-pêche Louis XVI

Parmi les fameuses pendules qui pénètrèrent en Chine, il nous faut nommer des créations Jaquet-Droz, dont les Livres de raison fourmillent de renseignements à ce sujet.

D'autres maisons neuchâteloises travaillèrent aussi pour la Chine. Dans son inventaire pour l'année 1783, la fameuse maison Josué Robert & fils à La Chaux-de-Fonds (dont les chefs furent les cousins de Jaquet-Droz père) mentionne ceci: Une boîte de pendule en marbre à double pavillon chinois, sonnerie à heure et demie. Une pendule avec boîte en marbre de Trémont, avec un Chinois au-dessus, dorée en or moulu.

La maison Cox & Beale, de Londres, établie à Canton, importa en Chine des copies des androïdes des Jaquet-Droz, en particulier de l'Ecrivain et de la Musicienne.

Une multitude d'oiseaux mécaniques furent importés en Chine. On en mit partout: dans les montres-pendulettes, dans les tabatières, dans les pendules, etc.

La maison Piguet & Meylan, originaire de la Vallée de Joux, mais établie à Genève dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, eut la spécialité des pistolets-montres avec oiseaux chantants, dont plusieurs prirent le chemin de l'Empire du Milieu.

Parmi ces merveilles figurent plusieurs créations des Jaquet-Droz et de leurs collaborateurs. Leurs tabatières à musique ou avec oiseau chantant sont célèbres, de même les tabatières à automates.

Montre or Empire 1820 J. Piguet & Meylan Genève. Musique à l'heure ou à volonté, répétition à quarts.

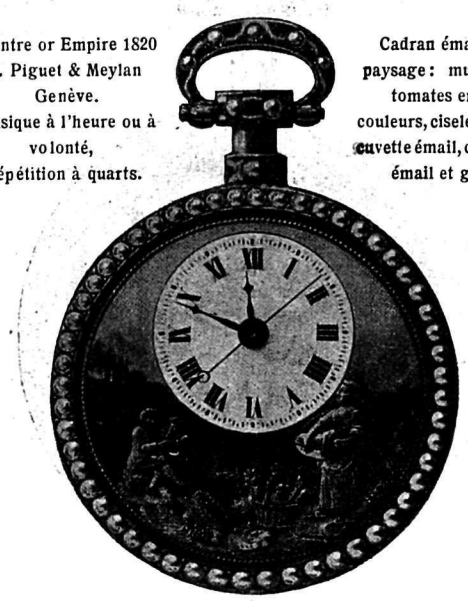

Cadran émail sur or, paysage: musiciens automates en or, de couleurs, ciselés et gravés, cuvette émail, carrure avec émail et gravure.

La collection Loup contient entre autres une tabatière corbeille avec oiseau chantant par tirage, dont le créateur est Jacob Frésard de Villeret, un des collaborateurs les plus intimes et les plus doués de Jaquet-Droz père. Nous savons par des documents d'archives qu'il créa une de ces pièces pour l'ambassadeur du Portugal à Paris, qui l'envoya en Chine.

Tous ces genres de pièces, petites et grandes, furent exécutées avec une profusion inouïe d'or, d'émaux de couleur, de gravure et de pierreries de toutes sortes, qui font l'enchantement des visiteurs de la collection Loup. Les chefs d'œuvre des émaillistes et des joailliers genevois surtout se distinguent par la fraîcheur et le feu des coloris, les ensembles variés et harmonieux, enfin par la spontanéité du sentiment personnel d'artistes hors pair.

La collection Loup recèle un ensemble de trésors admirables, tous créations d'une industrie aristocratique manifestant au suprême degré les qualités techniques et artistiques d'horlogers de race qui furent nos devanciers et qui demeureront à jamais nos maîtres. *Létius.*

A travers les stands

Fabrique d'horlogerie Bovet Frères & Co., Fleurier.

Cette firme, qui expose pour la première fois, (Stand No. 27) présente une fort belle collection de montres-bracelets et de poche qui oblige le visiteur de s'y arrêter et à admirer.

On se rend compte du souci de la maison de faire bien et beau. Remarquons dans la montre-bracelet, la nouvelle 8 3/4 lignes avec double cadrans et les petites pièces 3 3/4 à 6 3/4 lignes rivalisant par la nouveauté et la qualité.

Ses chronographes, d'une construction soignée sous tous rapports, méritent une mention spéciale. En montres de poche extra-plates, on peut voir les tout derniers et élégants modèles de boîtes et cadrans.

La montre de poche chevalet ainsi que la montre calendrier, cette dernière réglable par le pendant,

RECORD WATCH CO. S. A.

GENÈVE - TRAMELAN - LONDRES

FABRIQUE D'HORLOGERIE

BOVET FRÈRES & C° S. A.

FLEURIER

Spécialités de montres:

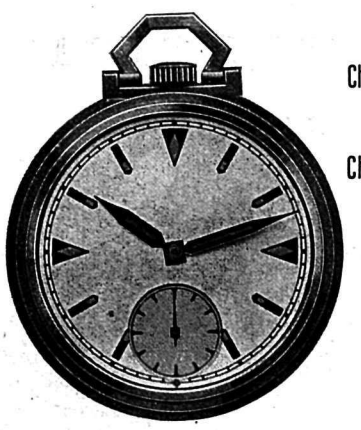

Chronographes de poche et bracelet.

Extra-plates et Ultra-plates.

Chevalets et Calendriers, syst. brevetés.

Petites pièces 3 3/4 à 12'''.

Doubles tours d'heures.

Demandez nos nouveaux prix.

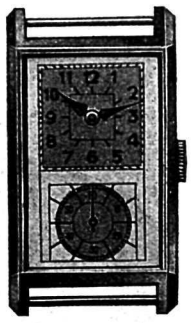

Notre meilleure réclame est toujours: la qualité.

Fabrique de Chronographes et Compteurs

GEORGES-H^RI GUINAND

LES BRENETS (Suisse)

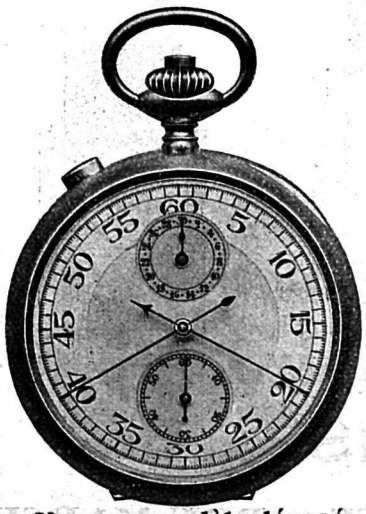

Nouveau modèle déposé

Chronographes-Compteurs 17 et 19'''
Hauteur normale
Plats
Extra plats

Chronographes-Bracelets 13 et 15'''

Chronographes-Rattrapantes
avec ou sans Bulletin d'Observatoire

Compteurs av. ou sans Rattrapante
en tous genres, de 16 à 24'''

Au Premier Salon Suisse de l'Horlogerie

systèmes brevetés, retiennent l'attention par leur belle apparence et leur utilité incontestable.

Le tout forme un ensemble bien fait pour donner confiance.

Laboratoires de chimie et de physique Merz & Benteli, Bumpliz (Berne).

Cette maison a essayé d'illustrer quelques étapes de la fabrication du sulfure de zinc (la seule maison en Suisse qui s'occupe de cette fabrication) et de laquelle dépend énormément la valeur des matières lumineuses radioactives. Elle expose les différents corps chimiques entrant dans la fabrication des matières sans pouvoir indiquer le processus des multiples opérations chimiques difficiles à démontrer et qui, d'ailleurs, sont des secrets de fabrication. On y voit aussi un tube de radium scellé avec l'emballage ouvert (emballage de plomb) pour montrer quels soins il faut prendre (les tubes originaux sont pris avec de longues pincettes) avec des sels très concentrés. Faisant suite à la fabrication, la maison illustre une nouvelle preuve de confiance parmi tant d'autres: celle du ministère de l'aéronautique italienne et quelques usages pratiques des matières: ce qui se fait; illustration de ce qui se fait mais qui n'est pas rationnel au point de vue de la luminosité (emploi de matières fortement colorées qui perdent jusqu'à 80 % de leur luminosité en couleur naturelle jaune-vert) et quelques exemples de ce qui se pourrait faire en tenant compte de la mode et d'un rendement maximum de la luminosité, ce qui est en somme le but des matières lumineuses radioactives. Dans un compartiment un peu à part, on expose un autre produit que la maison lance maintenant en Suisse romande et avec lequel elle obtient du succès en Suisse allemande: une colle étanche, insoluble dans l'eau avec adhérence record. A titre d'essai, un fil d'acier est collé sur une plaque en verre exposée dans la vitrine. Avec une charge de 131 kg. c'est le verre qui a sauté tandis que le fil est resté collé intact.

Dorage de boîtes or et platine Ad. Stauffer, La Chaux-de-Fonds.

Une exposition de beau genre. Quelle recherche, que de finesse, dans le travail. Quelle légèreté de main. Aussi quelle richesse dans ces tons or qui passent du rouge au jaune et continuent jusqu'au vert. On croirait toucher de l'or plein et pourtant ce n'est que l'œuvre du dorage, et comme elle soutient merveilleusement le travail du décorateur, comme elle fait ressortir l'œuvre du graveur, pour l'accentuer par des tons d'un beau mat ou d'un brillant tout en lumière, suivant les genres.

On apprend vite que le bon dorage, c'est le cadre qui soutient le tableau, vendre par la présentation. Travail tout de finesse et en qualité.

Le stand comprend encore quelques pièces riches, copies parfaites de notre vieil or autrefois si réputé. C'est l'œuvre de quelques élèves de l'Ecole d'Art, qui se sont surpassés.

Mais il faut encore que le dorage soit garanti contre les oxydes. Ce résultat ne peut être obtenu que si le doreur n'emploie exclusivement pour son travail que des métaux précieux chimiquement purs.

Il faut l'apparence, mais il faut aussi que ce bel extérieur reste, qu'il résiste à l'usage.

Beauté, qualité, les deux résultats sont atteints.

Gerber Frères S. A., Delémont

Fondée depuis plus d'un demi-siècle, la Manufacture de boîtes Gerber Frères S. A. à Delémont n'a cessé de se développer pour devenir la plus importante de Suisse.

Dotée d'un personnel nombreux et qualifié, d'un puissant outillage répondant aux dernières exigences techniques, elle peut satisfaire à toutes les demandes de la clientèle, tant par la variété de ces produits que par leur bienfacture.

Elle est installée principalement pour la production et la livraison rapide de boîtes en grandes séries. Ces modèles sont manufacturés en tous métaux, notamment, en plaqué or, argent, nickel, laiton, acier inoxydable, acier oxydé, nacre, etc.

Une des spécialités les plus marquantes de la maison Gerber Frères S. A. est la fabrication par un procédé nouveau de la boîte plaqué or, et la qualité ainsi obtenue est hors pair.

Indépendamment des boîtes de montre, elle fournit aussi d'autres articles, tels que boîtes à poudre, avec et sans boîtiers de montre, pendulettes, etc. Elle entreprend la fabrication de tous les articles de branches similaires.

Le plus grand souci de donner satisfaction à ses clients, la diffusion de son luxueux catalogue dans le monde entier ont fait du poinçon de maître

une marque universellement connue et appréciée.

Louis Jeanneret S. A., La Chaux-de-Fonds.

Cette maison présente au Salon un joli choix de nouveautés en cadrans fantaisie. En outre, quelque chose de jamais vu, nous remarquons une montre posée sous le poignet, de façon à faciliter la lecture de l'heure. L'homme d'affaires, l'automobiliste, pourront voir l'heure sans avoir à faire le geste inélégant et impoli de torsion du bras.

Téléphone 78 MANUFACTURE DE BOITES DE MONTRES Exigez la marque

GERBER FRÈRES S. A., Delémont

Boîtes bracelets fantaisies

toutes formes et toutes grandeurs, boîtes lépines et savonnettes, nickel chromé, acier inoxydable, plaqué or, argent traité au rhodium, argent poli, nacre, métal, etc. — Lapidage soigné, lapidage courant, lapidage façon

La plus grande production et la plus grande variété de modèles

7042 5 1/4 lig. | 9093 8 3/4 / 12 lig. 8 3/4 et 9 lig. | 11151 10 1/2 lig. | 12073 8 3/4 / 13 lig. A. S. automatique | 11150 10 1/2 lig. | 9091 8 3/4 / 12 lig. 8 3/4 et 9 lig. | 7046 5 1/4 lig.

Catalogues complets, collections et galvanos à disposition de MM. les Fabricants d'Horlogerie.

Au Premier Salon Suisse de l'Horlogerie

Ebauches S. A.

Les Fabriques d'Assortiments Réunies

Les Fabriques de Balanciers Réunies

Société des Fabriques de Spiraux Réunies

La Société Suisse des Spiraux

sont sous le contrôle de

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE L'HORLOGERIE SUISSE S. A.

réunion de toutes les fabriques considérées dans la branche

fournissent ce qui se fait de mieux par les procédés les plus modernes

Visitez notre stand

QUALITÉ QUANTITÉ DIVERSITÉ

AUX VISITEURS DU SALON DE L'HORLOGERIE

Les divers types d'**Huiles Chronax Stabilisées** et autres lubrifiants sont exposés comme l'an dernier par le

LABORATOIRE CENTRAL de la Compagnie Française de Raffinage.

Département Huiles d'Horlogerie — Délégation générale Paul Ditisheim.

En examinant le stand de la Compagnie Française de Raffinage et la documentation qu'elle met à votre disposition, vous y acquerrez la conviction que la question du graissage en horlogerie est pratiquement résolue par ses procédés brevetés.

Les maisons les plus connues en attestent les avantages dans une brochure qui est adressée franco à toute personne qui en fera la demande au Laboratoire Central, 16, rue David d'Angers, à Paris 19e ou à ses dépositaires.

MACHINES DE PRECISION

pour l'Horlogerie et la Petite Mécanique

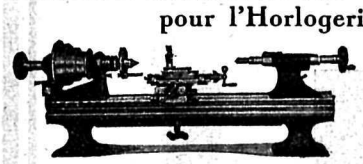

Département spécial d'Etampes

Outillage moderne

MACHINES DIXI S. A., LE LOCLE

LOUIS JEANNERET S. A.

Rue de la Paix 153

LA CHAUX-DE-FONDS

vous présentent au Salon, stand 8, un beau choix de cadrans modèles nouveaux de leurs créations.

CHATONS S. A., LE LOCLE (SUISSE)

POSE CHATONS OU PIERRES DANS MOUVEMENTS

BOUCHONS ET CHATONS RECTIFIÉS

JAUGES TROUS ET PIVOTS „CARY"

PIERRES A CHASSER DIAMÈTRE EXACT

En laissant parler les faits...

vous avez une fois de plus la certitude que votre confiance est bien placée lorsque vous nous réservez vos ordres EN MATIÈRES LUMINEUSES

Le récent raid du **Général Balbo** jusqu'à Chicago, vient confirmer la satisfaction qu'ont donné nos matières lumineuses lors du raid Rome-Brésil 1931: en qualité de fournisseurs officiels et réguliers du Ministère de l'Aéronautique Italienne, tous les instruments de bord des 24 appareils participant à ce raid sont garnis de notre matière prescrite pour toute l'aviation italienne.

MERZ & BENTELI
LABORATOIRES DE CHIMIE
BERNE-BÜMPLIZ

Baptisée „Cementit"

notre dernière création, **une colle étanche et insoluble**, possède entre autres, les avantages suivants: Adhérence record sur toutes matières. Insolubilité complète dans l'eau chaude et froide, etc. Sèche rapidement. Incolore et inodore étant sèche.

UN ESSAI vous convaincra mieux que des mots: à tout intéressé, nous enverrons gratuitement et sans frais jusqu'à fin septembre, un petit échantillon de colle „CEMENTIT".

TRIPET & JEANRENAUD S. A.

ÉTAMPES
FRAPPES
DÉCOUPAGES
GRAUVRE SUR ACIER

TÉLÉPHONE : 23.014
RUE A.-M. PIAGET 72

LA CHAUX-DE-FONDS

LE COLLABORATEUR

que vous attachez chaque année à votre maison....

Annuaire de l'Horlogerie Suisse

est paru
contenant:

TOUS les fabricants d'horlogerie et branches annexes, indication de l'inscription au Registre du commerce, tarifs douaniers tous pays, contrôle fédéral des ouvrages d'or, d'argent et de platine, etc., etc.

FR. 4.-

à PUBLICITAS CHAUX-DE-FONDS

et dans les principales librairies

Roumanie.

Avoir Suisse à la Banque Nationale de Roumanie	fr.	7,339,913.86
Paiements aux exportateurs suisses	fr.	4,447,506.07
Solde Avoir Suisse	fr.	2,892,407.79
Autres créances déclarées non encore échues en Roumanie	»	27,669,615.10
Total à compenser	fr.	30,561,022.89

Derniers Bordereaux payés Nos 2519/3413/1911/2544.

Accord de clearing hungaro-suisse.

Comme on le sait déjà, l'accord du 14 novembre 1931 entre la Suisse et la Hongrie pour le règlement des paiements résultant du commerce réciproque de marchandises, modifié par l'arrangement du 28 juin 1932, qui avait été prorogé jusqu'au 31 juillet 1933, a été prolongé pour une nouvelle période de trois mois, soit jusqu'au 31 octobre 1933.

L'accord conclu entretemps au sujet de l'amortissement du solde existant au 31 juillet 1933 — accord ratifié par les deux gouvernements le 21 août — a la teneur suivante:

Art. 1er.

Les représentants des gouvernements du royaume de Hongrie et de la Confédération suisse ont conclu pour le règlement des paiements résultant du commerce de marchandises entre la Hongrie et la Suisse, l'accord ci-après.

Art. 2.

L'accord du 14 novembre 1931 pour le règlement des paiements résultant du commerce de marchandises entre la Suisse et la Hongrie, modifié par l'arrangement du 28 juin 1932, est prorogé jusqu'au 31 octobre 1933.

Les deux parties contractantes s'engagent à reprendre les négociations sur le nouveau régime des paiements le 1er octobre 1933 au plus tard.

Art. 3.

Le solde existant au 31 juillet 1933 auprès de la Banque nationale de Hongrie en faveur des exportateurs suisses sera compensé par la livraison de 500,000 quintaux de froment, dont la contre-valeur servira intégralement à l'amortissement du solde en question. Les conditions relatives à l'exécution de cet arrangement feront l'objet d'un protocole spécial.

Art. 4.

L'amortissement prévu à l'art. 3 s'étendra également aux créances dont les avis de paiement seront parvenus déjà le 31 juillet 1933 à la Banque nationale suisse, mais qui n'auront pas encore été versées à la Banque nationale de Hongrie. Les deux gouvernements se réservent d'ouvrir des négociations spéciales au sujet des achats de marchandises que nécessiterait l'amortissement de ces créances.

Les versements qui seront effectués postérieurement au 31 juillet 1933 auprès de la Banque nationale de Hongrie en faveur de ces créances feront l'objet d'un compte spécial.

Art. 5.

Le présent accord — excepté l'art. 2 qui entre immédiatement en vigueur — sera soumis à la ratification des deux gouvernements et sortira ses effets le jour où, par échange de notes, les deux gouvernements se seront communiqué la ratification réciproque.

Accord de clearing suisso-yougoslave

L'accord de clearing suisso-yougoslave du 27 avril 1932, amendé par l'avenant du 2 novembre 1932, a été prorogé jusqu'au 31 août 1933.

Les deux gouvernements intéressés viennent de ratifier un nouvel avenant, qui est entré en vigueur le 31 août 1933 et a la teneur suivante:

Article I.

Les représentants de la Confédération suisse et du Royaume de Yougoslavie ont conclu le présent accord en modification de l'accord de clearing entre la Confédération suisse et le Royaume de Yougoslavie du 27 avril 1932.

Article II.

En modification de l'article III, chiffre 1, les montants versés à la Banque Nationale Suisse seront utilisés comme suit:

1o 80 % des sommes encaissées seront passés au crédit d'un compte destiné à payer les créances commerciales suisses, conformément aux dispositions suivantes.

Ces créances seront réparties en deux catégories:

a) créances résultant de l'exportation de marchandises dont l'origine suisse est prouvée par un certificat d'origine suisse;

b) créances résultant de l'exportation de marchandises d'origine étrangère à la Suisse.

2o 20 % des versements seront mis à la disposition de la Banque nationale de Yougoslavie.

Article III.

Selon le traité d'union douanière conclu le 29 mars 1923 entre la Confédération suisse et la Principauté de Liechtenstein, le présent accord sera applicable également au territoire de la Principauté de Liechtenstein.

Article IV.

Le présent avenant entre en vigueur le 31 août 1933. Il est conclu pour une durée provisoire de quatre mois, soit jusqu'au 31 décembre 1933. L'accord de clearing du 27 avril 1932 et l'avenant du 2 novembre 1932 resteront applicables également jusqu'au 31 décembre 1933. Si l'accord et ses deux avenants n'ont pas été dénoncés un mois avant d'arriver à expiration, ils se renouvelleront de quatre en quatre mois par tacite reconduction.

Ecoles professionnelles

Ecole supérieure de commerce La Chaux-de-Fonds.

Selon le rapport sur l'année scolaire 1932-1933, l'Ecole comptait, au début de 1932, 169 élèves dont 164 élèves réguliers (5 auditeurs), répartis ainsi:

1re	année,	3	classes.	Total	65	élèves	(32	jeunes	filles)
2e	»	2	»	»	44	»	(19	»	»)
3e	»	2	»	»	30	»	(13	»	»)
4e	»	2	»	»	17	»	(5	»	»)
5e	»	1	»	»	8	»			

Sur ces 164 élèves, 138 habitaient la ville, 12 habitaient le canton et 14 avaient leurs parents dans d'autres villes suisses ou à l'étranger.

A la fin de l'année scolaire, l'effectif était de 142 élèves, dont 65 jeunes filles, plus 6 auditeurs.

L'année scolaire 1933-34 a débuté avec un effectif de 182 élèves réguliers, dont 82 jeunes filles; 6 auditeurs.

Chambres de commerce

Chambre de commerce suisse à Vienne.

Le rapport annuel (exercice 1932) de la Chambre de Commerce Suisse à Vienne vient de paraître. Il contient une foule de renseignements utiles, tout d'abord, sur l'activité de cette utile institution ainsi que sur la situation économique en Autriche, en Hongrie et en Tchécoslovaquie.

En annexe, se trouvent des tableaux détaillés consacrés aux importations de ces trois pays, et à la position de la Suisse comme fournisseur. Les statistiques relatives aux importations de montres sont tout particulièrement intéressantes.

La Chambre Suisse de l'Horlogerie à La Chaux-de-Fonds enverra ce rapport en communication à toute maison affiliée à l'une ou l'autre de ses sections.

Toute demande doit être accompagnée de 50 centimes en timbres-poste pour la réponse.

Chronique du travail

Le marché suisse du travail pendant le mois de juillet 1933.

D'après le relevé statistique de fin juillet 1933, communiqué par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, les offices du travail ont compté, à cette date, 50,864 demandes d'emploi (53,860 à la fin du mois précédent et 45,448 à la fin de juillet 1932) et 2485 offres d'emploi (2695 à la fin du mois précédent et 1,743 à la fin de juillet 1932. Au lieu de la recrudescence de chômage qui se produisait généralement en juillet les années précédentes, la situation du marché suisse du travail reflète une nouvelle amélioration. Tandis que le nombre des demandes d'emploi avait augmenté d'environ 4,000 en juillet 1932, il a diminué d'environ 3,000 en juillet 1933. Depuis la fin de janvier 1933, qui, avec 101,111 demandes d'emploi, a marqué la pointe hivernale du chômage, le marché du travail s'est allégé de 50,247 demandes d'emploi, soit dans la proportion de moitié. La diminution intervenue en juillet dans le nombre des personnes cherchant emploi est en partie d'ordre saisonnier, mais elle provient aussi d'une activité en progrès dans différentes industries, notamment dans quelques branches de l'industrie textile, et de l'industrie des métaux et machines ainsi que dans l'industrie horlogère.

En ce qui concerne l'importance du chômage partiel, on possède les données numériques des caisses d'assurance-chômage sur la situation à la *fin de juin 1933*. Sur un total approximatif de 511,755 assurés, le nombre des chômeurs partiels pouvait être évalué à 40,431, contre 44,100 sur 508,100 assurés à fin mai. Le chômage partiel a donc encore diminué en juin. — D'après les rapports des offices du travail, le nombre des ouvriers travaillant à horaire réduit ne s'est pas sensiblement modifié en *juillet;* progressions et régressions doivent à peu près se compenser.

***

Dans *l'industrie horlogère,* le nombre des demandes d'emploi s'est abaissé de 13,782 à 12,570. Si une bonne partie de ce recul est dû aux efforts déployés pour transférer les horlogers sans travail dans d'autres branches d'activité, il a aussi été amené par une meilleure marche des affaires dans plusieurs parties de la région horlogère. Il a, en outre, été constaté qu'une partie des horlogers qui ont épuisé leur droit aux prestations de l'assurance-chômage ne se présentent plus au contrôle.

	Nombre des assurés à fin juin 1933
Caisse de chômage de la F. O. M. H.	66,291
dont: ouvriers sur métaux	44,204
horlogers	22,087

	Chômeurs complets par 100 assurés à fin juin 1932	mars 1933	mai 1933	juin 1933
Caisse de chômage FOMH	15,3	21,8	16,9	17,6
dont: ouvriers sur métaux	7,2	15,4	10,0	11,0
horlogers	30,7	35,0	30,7	30,7

	Chômeurs partiels par 100 assurés à fin juin 1932	mars 1933	mai 1933	juin 1933
Caisse de chômage FOMH	28,0	27,1	23,2	22,3
dont: ouvriers sur métaux	20,8	20,0	14,9	14,5
horlogers	41,5	41,3	39,9	37,9

Expositions, Foires et Congrès

Exposition cantonale soleuroise des arts et métiers. Soleure, du 8 septembre au 2 octobre 1933.

Le Canton de Soleure organise, pendant la période du 8 septembre courant au 2 octobre prochain, une exposition cantonale des arts et métiers, dont un stand d'horlogerie constitue un ornement incontestable. Figurent comme exposants horlogers les maisons suivantes:

Meyer & Stüdeli S. A., Soleure
Albert Studer, « Union », Soleure
H. Stuber, Soleure
Rieder & Gigandet, « Rigis », Soleure
Liga S. A., Soleure
Ecole d'horlogerie de Soleure.

Postes, Télégraphes et Téléphones

Relations téléphoniques avec les Iles Canaries.

Dès le 1er septembre 1933, la taxe d'une conversation de trois minutes avec les Iles Canaries est portée de 35 à 38 fr., chaque minute supplémentaire acquittant le tiers de cette taxe, soit 12 fr. 70.

Relations téléphoniques avec la Colombie.

Tous les réseaux téléphoniques suisses sont admis à l'échange des conversations avec Bogota. Du côté colombien, le trafic est limité aux conversations échangées avec une station publique installée dans les bureaux de l'All America Cables Company à Bogota, et, après entente particulière, avec des postes d'abonnés de Bogota.

La taxe d'une conversation de trois minutes est de 194 fr. 25 le jour et la nuit, chaque minute supplémentaire acquittant le tiers de cette taxe, soit 64 fr. 75. Si, la communication étant établie, la conversation ne peut avoir lieu du fait que ni la personne désirée ni son remplaçant ne peuvent être atteints, on perçoit la taxe de préparation de 26 fr. (report charge) en lieu et place de la taxe de conversation.

Les communications sont acheminées par les circuits ordinaires jusqu'à Berlin, puis par la voie radio-électrique jusqu'à Buenos-Aires et, de là, de nouveau par fil jusqu'à Bogota.

Les conversations avec la Colombie peuvent être échangées chaque jour ouvrable de 19 h. 30 à 21 h. 30 (H. E. C.).

Correspondance

A propos de la Fabrique de Verres de montres de Fleurier.

On nous écrit:

La fabrique de verres de Fleurier est toujours fermée; l'extérieur et l'intérieur se dégradent faute de soins. Va-t-on laisser cet état de choses plus longtemps et ne se trouvera-t-il pas parmi les fabricants d'horlogerie, la F. H. et des financiers pour chercher à

LOUIS LANG S. A., PORRENTRUY

No. 270, 10 1/2 lig. — No. 275, 10 1/2 lig. — No. 276, 10 1/2 lig. — No. 287, 8 3/4 lig. et 8 3/4 / 12 lig. — No. 288, 10 1/2 lig. — No. 292, 10 1/2 lig. — No. 300 10 1/2 lig. — No. 328, 10 1/2 lig.

Quelques modèles des genres que nous exécutons en argent, métal chromé, lapidé, façon lapidé, plaqué or laminé.

JURA WATCH Co., Delémont (Swiss)

Manufacture de Montres Roskopf soignées et à bon marché pour tous pays.

La plus grande production en savonnettes électro et dorées, simple et garanti à l'acide.

Spécialités pour l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Angleterre et les Colonies, la Chine

Montres portefeuilles 19-26 lignes. *Articles courants et de précision.* *Continuellement des nouveautés.*

Immense choix en Bracelets de dames et hommes fantaisie à bon marché. 114-1 J

Lépines et savonnettes ancre et montres-bracelets plaqué or laminé, 5 et 10 ans.

Pierres fines pour l'Horlogerie

Grenat, saphirs, rubis, etc.

RUBIS SCIENTIFIQUES

Pierres à emboutir - Pierres à chasser

— Diamètre précis —

Pierres-boussoles pour compteurs électriques

Pierres pour rhabillage.

THEVRILLAT & Co

PORRENTRUY

LIVRAISON PAR RETOUR 2291

Fabrique de Pierres fines pour l'Horlogerie

LUTHY & Cie S. A.

TÉLÉPHONE 77110 **PIETERLEN** (SUISSE) TÉLÉPHONE 77110

Télégr. : LUTHY, PIETERLEN — Maison de confiance, fondée en 1875 — Télégr. : LUTHY, PIETERLEN

Maison renommée par la bienfacture de ses produits.

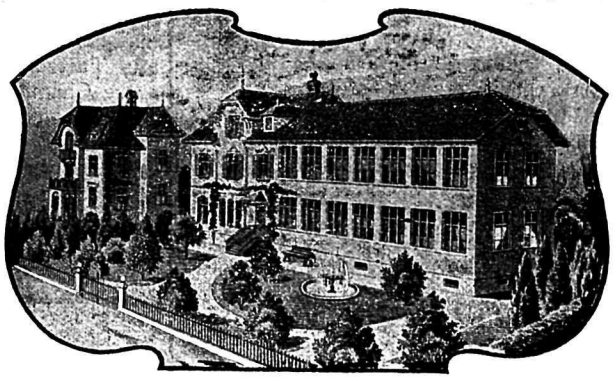

Installation spéciale pour l'entreprise de la grande série.

Pierres à emboutir. - Pierres à chasser. Diamètres précis.
Pierres-boussoles pour compteurs électriques.
Pierres pour rhabillage.

Vve Henri Butzer

MAISON FONDÉE EN 1899

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Téléphone 21.957

FABRIQUE D'ÉTAMPES

pour tous genres d'industries

SPÉCIALITÉ :

✱ Etampes de boîtes ✱

argent, métal, or, bijouterie.

Bureau d'Ingénieur-Conseil

(spécialiste en horlogerie et en petite mécanique)

LAUSANNE 2, Grand-Pont — **A. Bugnion** — **GENÈVE** 20, rue de la Cité

Dépôts de brevets d'invention, marques, dessins et modèles industriels. Expertises sur la valeur des brevets d'invention.

Examen sur la qualité des montres. Etablissements de calibres. Mise au point d'inventions et constructions de modèles.

Monsieur Bugnion se rend régulièrement dans les cantons de Neuchâtel et Berne; rendez-vous sur demande. 1633-X

Exigez le CHROMAGE

J. ROULET & CIE, BIENNE

Succ. de A. STROHL & Cie

Téléphone 23.77. **6, Chemin de la Champagne.**

remettre en activité cette fabrique et conserver en Suisse cette branche annexe de l'horlogerie? Je comprends jusqu'à un certain point, que la Direction de la Banque Cantonale, critiquée, houspillée continuellement, n'ait pas mis des gants pour retirer le crédit au Conseil d'administration de cette fabrique du moment que les affaires allaient de plus en plus mal; la Banque devrait sauvegarder ses intérêts et ceux de ses clients actionnaires ou créanciers.

Si je suis d'accord jusqu'ici, je dois dire qu'on a été brusque avec la fabrique de verres; du jour au lendemain on lui coupe le crédit et par contrecoup c'est le renvoi du personnel ouvrier, environ une centaine.

Cette brusque décision est une grosse charge financière de plus sur le dos de la Commune, qui était déjà bien éprouvée avant cette débâcle.

Cette fabrique, construite en 1906, agrandie d'une aile en 1915 lorsque les affaires marchaient grand train, occupait un personnel capable aussi bien technique que routiné dans la fabrication des verres. Tous les fabricants de montres, les exportateurs, dont la plus grande partie étaient les clients de cette fabrique, chacun reconnaissait que les verres sortant de cette fabrique étaient les meilleurs comme qualité de verre et de travail et principalement de calibrage.

Dernièrement, j'ai reçu d'un ancien client à l'étranger des reproches amers sur la qualité des verres qui lui sont expédiés et il désire bien que la fabrique de Fleurier reprenne son ancienne activité pour le bien de tous et particulièrement des ouvriers qui attendent avec angoisse le moment d'être occupés. Les fabricants de montres, la Superholding, les exportateurs de verres ne peuvent-ils faire un effort pour le relèvement de cette fabrique qui pourrait revoir sa prospérité d'antan. Mais il faut agir au plus vite et ramener dans la commune de Fleurier si éprouvée par cette longue crise, un peu d'espoir en des jours meilleurs.

A. L.

(Note de la Réd.) — La Société générale de l'horlogerie suisse et la F. H. ont étudié en commun plusieurs combinaisons pour remettre sur pieds cette affaire, mais elles n'ont pas trouvé la compréhension et les appuis nécessaires.

Informations

Avis.

Les maisons

Carpentier, A., Bruxelles-Schaerbeck,
Ragusin, G., Trieste,

sont en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

— Nous mettons en garde contre:

Makowski Hirsz, Bialystok.

L'Information Horlogère Suisse
La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold Robert 42.

Service des demandes.

Tirelire mécanique, seule, ou avec pendulette, 1 jour, 7 jours, calendrier, etc.; avec pendulette et réveil ou autre article avec tirelire automatique, bonne construction et serrure incrochetable.

Prière aux maisons qui fabriquent cet article de s'annoncer à la Chambre Suisse de l'Horlogerie, Serre 58, à La Chaux-de-Fonds, qui transmettra.

Relations commerciales avec Johannesbourg (Union Sud-Africaine).

M. Carl Diethelm, Consul général de Suisse à Johannesburg, sera vendredi 8 septembre 1933 au siège de Zurich de l'Office suisse d'expansion commerciale, à la disposition des industriels et commerçants suisses désireux de le consulter sur les conditions économiques de la région de Johannesbourg et sur les relations commerciales économiques entre ce district consulaire et la Suisse.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport immédiat avec cet Office, Börsenstrasse 10, Zurich I.

Douanes

Tchécoslovaquie.

Selon liste publiée par le Ministère tchécoslovaque des finances, l'importation des verres de montres (pos. 382) et des fournitures d'horlogerie de tous genres de la position 589 (pos. 590) n'est plus soumise à l'obtention préalable du permis des devises.

Registre du commerce

Faillites.

Ouvertures de faillites:

21/8/33. — *Froidevaux, Germain-Homère,* fabricant, Rue David-Pierre Bourquin 19, La Chaux-de-Fonds.
Assemblée des créanciers: 12 septembre 1933.
Délai pour productions: 2 octobre 1933.

22/8/33. — *Strauss Gottlieb,* fabricant de cadrans, Rue de l'Hôpital 35, Bienne.
Liquidation sommaire.
Délai pour productions: 22 septembre 1933.

21/8/33. — *Lüthy Fritz,* fabricant de pierres fines, Thoune.
Assemblée des créanciers: 6 septembre 1933.
Délai pour productions: 2 octobre 1933.

21/8/33. — *Lüthy & Cie, Fritz,* fabrication de piercation de pierres fines, Thoune.
Assemblée des créanciers: 6 septembre 1933.
Délai pour productions: 2 octobre 1933.

22/8/33. — *Boinay-Raucci, Joseph,* horlogerie, Muttenz.
Assemblée des créanciers: 7 septembre 1933.
Délai pour productions: 2 octobre 1933.

19/8/33. — *Mojonny, Paul,* fabricant de pierres fines, Rue de la Coulouvrenière 27, Genève.
Liquidation sommaire.
Délai pour productions: 22 septembre 1933.

Boîtes or fantaisie

Collections de boîtes or fantaisie terminées sont à réaliser à de favorables conditions.

3 lig. Eta, 3 3/4 lig. FH., 4 1/2, 4 3/4, 5, 5 1/4 lig.

S'adresser à Messieurs

Spichiger, Hoffmann & Cie
Serre 62, **La Chaux-de-Fonds.**

COTES

5 septembre 1933

Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 65.—	le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3500.—	»
» laminé, pour doreurs	» 3575.—	»
Platine	» 5.80	le gr.

Boîtes or et bijouterie, Cote N° 3 en vigueur dès le 7 juin 1929.

Cours du Diamant-Boart:

Prix de gros en Bourse au comptant.

	Par carat
Qualités ordinaires	fr. 3.10 — 3.30
Grain fermé, petit roulé	» 3.40 — 3.70
Boart Brésil	» 3.80 — 4.10
Eclats	» 2.50 — 3.—
Carbone (Diamant noir)	» 18.— - 22.—

Cours communiqués par:
J.-K. Smit & Zonen, Amsterdam.
Agent: S.-H. Kahl, Diamants, Genève.

Comptant

London	29 août	30 août	31 août	1 sept.
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en £ stg.).				
Aluminium intér.	100	100	100	100
» export.	100	100	100	100
Antimoine	39.40	39-40	39-40	39-40
Cuivre	36-12/6	36	36.5/	35-17/6
» settl. price	39.15-40.15	39.15-40.15/	39.10-40.10	39.10-4010/
» électrolytiq.	36.2/6	36.2/6	36.2/6	35.12/6
» best. selected	38.15/-40	38.15-40/	38.15/-40	38.15-40/
» wire bars	40.15	40.15/	40.10	40.10
Etain anglais	220.7/6	218.10/	220.5/	219.10/
» étranger	219.18/9	219.8/9	220.3/9	220.8/9
» settl. price	220	219.10/	220.5/	220.10/
» Straits	226.15/	226.5/	227.5/	227.5/
Nickel intérieur	225-230	225-230	225-230	225-230
Plomb anglais	12.12/6	12.8/9	12.5/	12.5/
» étranger	12.8/9	12.10/	12.11/3	12.5/
» settl. price	12.10/	12.10/	12.10/	12.5/
Zinc	17.10/	17.7/6	17	17
» settl. price	17.7/6	17.10/	17.10/	17.6/

Comptant

Paris	30 août	31 août	1 sept.	2 sept.
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)				
Nitrate d'argent	184	184	184	184
Argent	260	260	260	260
Or	17.500	17.500	17.500	17.500
Platine	22.000	22.000	22.000	22.000
» iridié 25 %	30.250	30.250	30.250	30.250
Iridium	45.000	45.000	45.000	45.000
(en francs français par gramme).				
Chlorure de platine	10,20	10,20	10,20	10,20
Platinite	11,80	11,80	11,80	11,80
Chlorure d'or	9,15	9,15	9,15	9,15

London	30 août	31 août	1 sept.	2 sept.
(Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).				
Or (shill.)	128/9 1/2	129/7	130/8 1/2	131/3
Palladium (Lstg.)	4.10/	4.10/	4.10/	4.10/
Platine (shill.)	155	155	155	155
(par once standard 925/1000 en pence).				
Argent en barres	18.3/16	18.1/16	18.1/8	18.3/16

New-York	30 août	31 août	1 sept.	2 sept.
(Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).				
Argent en barres	36.5/8	36.5/8	36.3/8	—

Escompte et change.

Suisse: Taux d'escompte 2 %
» » avance s/nantissement 2 1/2 %

			Parité en francs suisses	Esc. %	Demande	Offre
France	100	Frs	20.305	2 1/2	20.22	20.32
Gr. Bretagne	1	Liv. st.	25.22	2	16.40	16.60
U. S. A.	1	Dollar	5.18	2 1/2	3.58	3.68
Canada	1	Dollar	5.18	—	3.37	3.47
Belgique	100	Belga	72.06	3 1/2	71.90	72.25
Italie	100	Lires	27.27	3 1/2	27.20	27.40
Espagne	100	Pesetas	100.—	6	43.—	43.60
Portugal	100	Escudos	22.29	6	15.25	16.—
Hollande	100	Florins	208.32	3	208.25	208.80
Indes néerl.	100	Guilder	208.32	—	—	207.—
Allemagne	100	Reichsmk.	123.45	4	122.80	123.30
Dantzig	100	D.Gulden	100.88	3	—	101.80*
Autriche	100	Schilling	72.93	5	—	58.—*
Hongrie	100	Pengö	90.64	4 1/2	—	89.92*
Tchécoslov.	100	Cour.	15.33	3 1/2	—	15.40*
Esthonie	100	Cour.	139.—	5 1/2	—	88.—
Lettonie	100	Lats	100.—	5 1/2-6	—	100.—
Lithuanie	100	Lits	51.80	6-7	—	51.—
Russie	100	Tchervon.	2666.-	8	—	2666.—
Suède	100	Cr. sk.	138.89	3	83.—	85.—
Norvège	100	Cr. sk.	138.89	3 1/2	81.—	83.—
Danemark	100	Cr. sk.	138.89	3	72.—	74.—
Finlande	100	Markka	13.05	5 1/2	7.40	7.80
Pologne	100	Zloty	58.14	6	—	58.05*
Yougoslavie	100	Dinars	9.12	7 1/2	—	7.15*
Albanie	100	Francos	100.—	8	—	—
Grèce	100	Drachmes	6.72	7 1/2	—	—
Bulgarie	100	Leva	3.74	8	—	—
Roumanie	100	Lei	3.10	6	2.95	3.05
Turquie	100	Livres t.	2278.40	—	—	248.—
Egypte	100	Livres ég.	2592.—	—	—	1759.—
Afrique Sud	1	Liv. st.	25.22	3 1/2	—	17.70
Australie	1	Liv. st.	25.22	6 1/2-7	13.—	13.50
Argentine	100	Pesos	220.—	6	—	—
Brésil	100	Milreis	62.08	—	—	30.35
Chili	100	Pesos	63.—	4 1/2-6	—	30.—
Uruguay	100	Pesos	536.—	—	—	242.—
Colombie	100	Pesos	504.—	5	—	326.—
Pérou	100	Soles pér.	207.50	6	—	78.—
Equateur	100	Sucres	103.60	4	—	62.—
Bolivie	100	Bolivianos	189.16	—	—	—
Vénézuéla	100	Bolivars	100.—	—	—	74.50
Mexique	100	Pesos	258.32	—	—	107.—
Philippines	100	Pesos	258.—	—	—	191.—
Indes brit.	100	Roupies	189.16	3 1/2	120.—	135.—
Chine	100	Taels		—	—	107.—
Japon	100	Yens	258.33	3.65	90.—	100.—

*) Cours du service international des virements postaux.

N B. Les cours indiqués pour les pays d'outre-mer sont approximatifs.

Contrôle fédéral des boîtes de montres d'or, d'argent et de platine

Poinçonnements du mois de Août

Bureaux	Boîtes platine 1932	Boîtes platine 1933	Boîtes de montres or 1932	Boîtes de montres or 1933	Boîtes de montres argent 1932	Boîtes de montres argent 1933	Totaux Août 1932	Totaux Août 1933	Totaux Janv.-Août 1932	Totaux Janv.-Août 1933
1. Bienne	—		321	927	616	715	937	1.642	14.052	11 036
2. Chx-de-Fds	28	28	11.745	15.255	459	98	12.232	15.381	91.538	109.598
3. Delémont	—	—	—	36	698	314	698	350	6.761	5.381
4. Fleurier	—	—	—	—	—	—	—	—	1.358	—
5. Genève	20	15	2.063	2.806	331	53	2.414	2 874	18.538	17 853
6. Grenchen	—	—	182	516	2.011	1.661	2.193	2.177	13.691	17.330
7. Locle	—	—	454	1.469	316	142	770	1.611	9 190	12.219
8. Neuchâtel	—	—	298	236	121	—	419	236	1.860	1.629
9. Noirmont	—	—	351	290	418	1.304	769	1.594	11.540	8 219
10. Porrentruy	—	—	—	—	852	201	852	201	5 525	4.400
11. St-Imier	—	—	48	225	22	120	70	345	4.611	3.297
12. Schaffhouse	—	—	2	210	31	115	33	325	841	1.219
13. Tramelan	—	—	461	581	1.300	1.815	1.761	2.396	22.796	23 354
Total	48	43	15 925	22.551*	7 175	6.538	23.148	29.132	202.301	215.595
Différence — 1933	—	5	—	—	—	637	—	—	—	—
» + 1933	—	—	—	6.626	—	—	—	5.984	—	13.284

* Dont 794 boîtes or à bas titres contremarquées.

Imprimeurs: Haefeli & Co., La Chaux-de-Fonds.

Installation de dépoussiérage
pour
Lapidaires, Tours à polir, etc.
Innombrables références, 35 ans d'expériences
Ventilation S. A., Stäfa Zurich
P 6 Z

Une seule rivale, la lune !

Et encore ne la craignons-nous pas, car il suffit d'un nuage pour la voiler. Nos aiguilles et nos cadrans lumineux ne se voilent jamais. Le service „**MONYCO**" est fait pour vous et vient à vous.

Service „MONYCO", garnissage de radium prompt, soigné, consciencieux, aux plus justes prix.

L. MONNIER & Co
LA CHAUX-DE-FONDS
Télép. 22.438 Tourelles 38

Représentants pour la Suisse des Matières lumineuses :
MERZ & BENTELI, BERNE (BUMPLIZ)

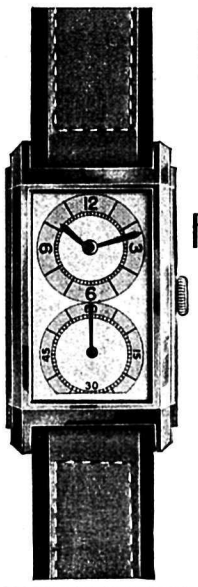

LES FILS DE ROBERT-GYGAX
ST-IMIER
Téléphone 18
Fabrique de Boîtes de montres tous métaux

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
EN CALOTTES LAPIDÉES
ET FAÇONS LAPIDÉES
8 3/4 - 12 lig. F. H. F. double cadran

Demandez le nouveau catalogue

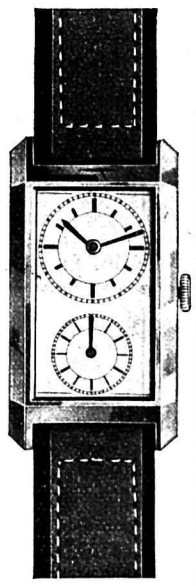

Avant d'acheter des **DIAMANTS POUR L'INDUSTRIE**
demandez prix et conditions à
Schurch & Cie, Neuchâtel, Tél. 210
agents généraux et stockistes de la maison
ANTON SMIT & Co., Anvers

OFFICE FIDUCIAIRE
Dr F. SCHEURER & Cie
NEUVEVILLE Tél. 46 — 76-2 N — NEUCHATEL Tél. 4.19

Pierres fines pr l'horlogerie
Qualité soignée. Trous olivés.
Grandes moyennes, gouttes, balanciers bombés.
Pierres à chasser, diamètres précis.
Alyre Theurillat
Tél. 32. Les Breuleux

25.000 p.
13 lig. Roskopf, c. cambrées, 2 p. fond forme, cadr. centre azuré, chromées, sont à commander.
Offres uniquement avec prix, avec et sans cuirs, paiement comptant, sous chiffre **P 3481 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

Achetons
tous postes avantageux de montres, mouvements et boîtes pour l'**Angleterre, Colonies** et **Amérique.**
Toutes nouveautés nous intéressent.
Offres s. chiffre **Y 20209 U** à **Publicitas Bienne.**

OFFRE
32 calottes or 9 carats, C. S. 8 3/4 lig. Fantaisies de forme. Mouvement Fontainemelon soigné.
Prix avantageux. Echantillon à disposition.
Offres sous chiffre **U 35377 X** à **Publicitas Genève.**

Technicien chef de fabrication
longue pratique dans la construction et la fabrication des ébauches interchangeables,
cherche place
comme technicien, chef de fabrication ou chef d'ébauches. Entrée de suite ou à convenir.
Offres sous chiffre **Z 22077 U** à **Publicitas Bienne.**

6.000 Mvts.
10 1/2 lig. cyl. 3/4 pl. Ip. argentés, cadr. forme, à sec., ch. peints, sont à commander.
Paiement comptant.
Offres uniquement avec prix, sous chiffre **P 3481 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

COLLABORATION
Organisation de vente au détail, cherche collaboration avec fabrique d'horlogerie disposant de capitaux. Chiffres d'affaires annuels: **Fr. 50,000.—.**
Adresser offres à **Etude Perrin & Aubert,** avocats, **La Chaux-de-Fonds.**

A vendre
Une étuve électrique, prise de lumière 2 m. long. 60 haut. conv. pour cadrans, boîtes de montre ou autre.
Une installation complète de laquage au pistolet.
Offres sous chiffre **Z 36492 X** à **Publicitas Genève.**

TANIC
Outils d'horlogerie soignés
TERRIER FRÈRES
MONTIGNEZ J. B.

On demande
montres 8 3/4 et 5 1/4 lig. cylindre métal chromé lapidées, qualité courante.
Faire offres avec prix sous chiffre **P 3428 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.**

Chef qualifié
désirant changement **cherche place stable** dans bonne fabrique de boîtes. Connaissances techniques et pratiques approfondies de la boîte ronde et fantaisie, dans les métaux suivants : or, argent, métal et acier staybrite. Mise en chantier des commandes, soit tournage, achevage et terminage.
Offres s. chiffre **N 21916 U** à **Publicitas Bienne.**

A vendre
50 micromètres neufs
fabrication Badollet, ainsi que les fournitures.
Offres sous chiffre **P 3460 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

Apport financier
Fabricants, paralysés actuellement par la crise horlogère, disposant de locaux et de capitaux moyens, s'intéresseraient à la fabrication d'articles nouveaux (horlogerie exclue) d'une vente assurée. Achat et exploitation éventuels de brevets.
Offres sous chiffre **P 3475 C** **Publicitas Chaux-de-Fonds.**

Cartonnages de luxe
pour montres bracelet cuir et moiré et montres de poche en tous genres et aux prix modérés offre :
J. Langenbach S. A.
Fabrique de cartonnages et papier ondulé,
Lenzbourg, Argovie.

On cherche
contre paiement comptant des lots de montres 5 1/4, 6 1/2, 8 3/4, 10 1/2, 11, 12, 13 lig. ancre, 15 rubis, en or 18 cts. et plaqué or 10 ans.
On achèterait éventuel. des mouvements seuls.
Offres sous chiffre **Q 10716 Gr** à **Publicitas Grenchen.**

Achetons **mouvements heures sautantes** 4 1/2, 6 3/4, 8 3/4-12, 10 1/2‴, par fortes quantités. Seules, offres avec prix et délais de livraison seront prises en considération.
Offre sous chiffre **P 3473 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.**

A vendre d'occasion, bon état:
Presses à friction de ∅ 100 à 120 mm., de vis. Presses à excentrique de 40 à 80 tonnes. Balanciers à bras sur socle et d'établi. 3 laminoirs Schmitz. Paliers, transmissions, poulies. Installation de dépoussiérage « Stäfa » 5 C. V. pour atelier de polissage.
Boîtes et Cadrans S. A.
St-Jean 40 **Genève**
On peut visiter.

GROSSISTE
achète liquidations en mouvements et ébauches 13 lignes ancre. Les ébauches serties ou non-serties et avec ou sans assortiments.
Offres sous chiffre **V 4242 Sn** à **Publicitas Soleure.**

Mouvements baguette
3 et 4 1/4‴ Eta, 3 3/4‴ Fontainemelon, 4 1/4 et 4 3/4‴ Peseux, 6 3/4‴ Aurore, 8 1/2-12‴ F. H. F. plats, ainsi que tous mouvements ronds et de forme, de 4 3/4 à 9 3/4‴, en qualité soignée sont fournis par
BENOIT FRÈRES
Téléphone 22.735 **LA CHAUX-DE-FONDS** Rue du Parc 128